DIXIEME ANNEE — N° 425 — On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, A PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 9 JUIN 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Pensées sur les Hommes

Je n'estime les hommes que par leur valeur morale et non d'après leur intellectualité. Mais qui se soucie, en France surtout, de la valeur morale d'un homme. Du moment où l'on a respecté les lois et les convenances sociales, on est sacré honnête homme. Combien il y aurait peu d'honnêtes hommes, si on leur demandait ce qu'on exige de nous autres... les honnêtes femmes !

⁂

Quelle est la femme qui estimerait son mari si elle connaissait son passé !

⁂

Je définis ainsi la valeur morale d'un homme : le respect de soi-même et de la femme.

⁂

Nous élevions (autrefois du moins), trop bien nos filles et trop mal nos fils. Celles-là à qui nous cachions toutes les réalités de la vie et de la nature qui devraient leur être apprises sainement, sont souvent trop pures, trop raffinées... Quant à nos fils, ce sont des hommes et par cela même, tout leur est permis. S'ils ne peuvent être des saints, qu'ils restent au moins sains de corps et d'esprit, et que leurs chutes soient moins grossières et moins profondes. Apprenons-leur qu'ils sont l'avenir de la race, la force vive du pays, et qu'ils doivent se garder pour leur femme et pour leurs enfants.

⁂

Comme nous avons peu en France le respect des choses de l'amour, même les femmes honnêtes se moquent des hommes vertueux.

On a bien raison d'appeler le mariage une fin pour l'homme... Il est généralement à bout de forces quand il y arrive.

⁂

Pour nous autres femmes, c'est à la fois un commencement et une fin. Si nous n'avons droit qu'à un seul homme, qu'il soit au moins de première qualité ?...

⁂

La femme doit former l'enfant et elle doit... réformer l'homme.

⁂

Nous sommes aussi faites pour l'amour et souvent nous n'avons même pas les miettes du festin.

Quand une femme se donne avec toute l'excuse d'un grand amour, on dit qu'elle tombe. Et l'homme quand il va de femme en femme, est-ce qu'il s'élève ?

⁂

On demande trop à la femme d'être un ange ; on laisse trop l'homme faire la bête.

⁂

L'honnête homme paie ses maîtresses et se fait acheter par sa femme.

⁂

Il me semble qu'avec l'argent que le célibataire dépense pour payer une ou plusieurs petites amies, il pourrait fort bien épouser et entretenir une jeune fille sans dot... et même s'offrir un ou deux petits bébés par-dessus le marché. Cela ne lui coûterait guère plus cher et ce serait un vrai placement de père de famille.

⁂

Entre la femme qui se vend et l'homme qui l'achète, je ne vois pas grande différence.

⁂

Les femmes font trop, de l'amour un culte et de l'homme aimé, une idole. Le meilleur des hommes sera toujours un simple mortel, et il faut l'aimer tel qu'il est.

⁂

Un honnête homme sort toujours un peu amoindri du contact d'une femme malhonnête.

⁂

On n'élève pas la femme pour l'homme. On n'élève pas l'homme pour la femme. Et pourtant, le mariage est le but et la raison de la vie.

CHRISTIANE DE THRACY,
(Extraits de « Bruyères et Genêts », publié en 1913.)

Avis à nos Abonnés

Nous prions instamment nos abonnés, dont l'abonnement n'est pas en règle, de nous écrire au plus tôt, soit en nous adressant un mandat pour le renouvellement, soit en nous fixant une date ultérieure pour cette envoi ou pour une demande de présentation a reçu par poste, soit enfin en nous disant s'ils ne pouvaient plus continuer à recevoir le journal.

Le Suffrage des Femmes en marche

EN RUSSIE.— La Commission juridique prie le Gouvernement provisoire a élaboré le projet de loi électorale pour l'Assemblée constituante.

Le projet prévoit le suffrage universel direct, secret, égal « sans distinction de sexe », basé sur le système des élections proportionnelles.

Tous les citoyens russes, ayant atteint l'âge de vingt ans,jouiront du droit de participer aux élections.

Le projet sera soumis aux délibérations de la Commission spéciale instituée pour élaborer ladite loi.

Ajoutons que le « Conseil National des Femmes », dont l'ancien régime interdisait la formation, vient d'être reconnu. Mme Paul Millioukoff en est la présidente.

EN ANGLETERRE.— Le projet de loi accordant le droit de suffrage aux femmes entre cette semaine en discussion à la Chambre des Communes. Les suffragistes recommandent à leurs partisans de se méfier des amendements attrayants mais dangereux car écrivent-elles en français : **Le mieux est l'ennemi du bien.**

EN SUEDE.— Aux récentes élections municipales de Stockolm, le parti conservateur a élu deux candidates, Mme Gertrude Törnell et Mlle Laura Netzel. Le parti libéral a élu Mme Emilia Broomee. La candidate des socialistes, conseillère sortante Mme Anna Lindhagen, que nos lecteurs connaissnt n'a pas été réélue. Le Conseil municipal perd en elle l'un de ses rares membres portant intérêt à la conservation des vieux édifices de la ville et aux autres questions concernant les rues, les parcs, le port, etc.

A Gothenbourg, pou la première fois une socialiste Mlle Thuring est élue.

Pour la première fois une femme a pris la parol au Sénat suédois. C'est Mlle Eva Anden qui avait été invitée par plusieurs membres libéraux à y faire une conférence sur lec enfants illégitimes. Elle réclama pour les mères non mariées une allocation du gouvernement; pour l'enfant naturel le droit de porter le nom de son père ou de sa mère, tous deux devant être inscrits sur les registres de l'état civil ; le droit à hériter de l'un ou de l'autre. Les sénateurs applaudirent longuement et remercièrent Mme Anden de leur indiquer de si utiles mesures.

EN AMERIQUE.— Le Sénat des Etats-Unis a fait mieux. Pour la première fois dans l'histoire de l'Amérique une femme y siège comme secrétaire du Comité des Relations étrangères ; elle est aussi la plus importante des fonctionnaires du Sénat, en contact étroit avec le Comité, qui a à traiter des affaires les plus secrètes et les plus confidentielles.

Une femme Mrs Axtell vient d'être nommée membre de la Commission d'Etat du Travail à Washington.

Le Parlement de Californie où les femmes ont depuis 1911 des droits politiques égaux à ceux des hommes a émis une résolution décidant de soutenir au Congrès Fédéral par le plus court moyen le système d'amendement à la Constitution qui introduirait l'égalité politique dans tous les Etats qui ne l'ont point encore établie.

EN FRANCE. — Les Françaises attendent le dépôt du rapport de M. Pierre-Etienne Flandin, sur la proposition Dussaussoy, Buisson, accordant aux femmes les droits municipaux et approuvée par la Commission du Suffrage Universel. D'aucuns trouvent qu'elles attendent trop patiemment.

Un Avocat plaide contre l'immoralité maritale

Je crois nécessaire et de toute gratitude que les lectrices de la Française apprennent avec quelle éloquence chaleureuse et dévouement sincère, un des avocats les plus éminents du bareau d'Oran, Me Mombrun, avocat à la Cour d'Appel, le doyen de l'ordre qui en a été bâtonnier, a plaidé la cause de deux femmes légitimes de fonctionnaires bien placés. « Jetées à la rue, alors qu'elles sont âgées, n'a-t-il pas craint de dire hautement dans le prétoire, par deux maris qui vivent publiquement avec des concubines de bas étage...

« Il est temps, M. le Président, que des « sanctions viennent entraver de semblables lâchetés et défis à la morale... Il « n'est pas admissible qu'ayant profité de « la jeunesse et des biens de leurs femmes, ils puissent les abandonner, sans « motif plausible, pour de plus jeunes, « et les laiser sans ressource... Un de ces « Messieurs est un professeur de Lycée, « *étrange éducation* de notre belle jeunesse sur laquelle nous fondons tous nos « espoirs. Pour se soustraire aux revendications de l'épouse légitime, il n'a pas « craint de mettre son loyer au nom de « sa concubine et du fils de celle-ci. Quant « à l'autre, empêchant sa femme de toucher la pension allouée par suite de procédure, il l'a obligée d'entrer à l'hôpital, « se faire soigner, alors qu'il touche un « beau traitement dépensé tout entier avec « une concubine de 20 ans et son enfant « qui n'est pas le sien !!! »

Remercions l'homme de bien qui n'a pas craint de flétrir publiquement une des plus affreuses conséquences de la permission d'immoralité que les mœurs accordent aux hommes.

Au Parlement

LE PECULE DU POILU

Sous ce titre, M. Ch. Lebouco, député de Paris, expose dans le « Courrier du Parlement » les motifs qui l'ont guidé lorsqu'il a rédigé sa proposition de loi tendant à octroyer aux combattants à l'heure où ils rentreront dans leurs foyers, ce qu'il appelle une *indemnité de sortie de campagne*, par opposition à celle que reçoivent les officiers à leur départ, dénommée *indemnité d'entrée en campagne*.

L'honorable député estime qu'à l'heure de la démobilisation, les hommes se trouveront désemparés ; plusieurs années passées loin de chez eux, pendant lesquelles leurs familles auront eu bien du mal à joindre les deux bouts, auront épuisé les économies, s'il y en avait dans le ménage, et en tous cas, auront mis hors d'usage les vêtements civils, les chaussures, le linge du poilu.

Pour parer au plus pressé, pour se vêtir décemment, pour attendre le premier gain du bureau ou de l'atelier, sans en être réduit à emprunter ou à mendier, il faut quelque avance au combattant libéré; il la trouverait dans cette indemnité que réclame pour lui M. Lebouco, en laissant toutefois le soin d'en fixer le taux et le mode de répartition à la Commission du budget, après entente avec le Ministre des Finances.

Le projet est intéressant et vaut qu'on le soutienne.

SUS AUX USURIERS !

A mesure que la guerre se prolonge, que les pensions se liquident, un nouveau danger guette les veuves et les mutilés. A chaque coin de rue une affiche, un prospectus les engagent à emprunter sur leurs titres. D'abord ils résistent à la tentation, font de louables efforts pour se suffire avec ce qu'ils ont ; mais la vie toujours plus chère, le besoin de plus en plus pressant les pousse un beau jour — un triste jour — dans l'officine du prêteur. Alors les malheureux pensionnés deviennent, pour les usuriers, une proie qu'ils ne lâcheront plus...

Ils la lâcheront, cependant, et d'ici, peut. M. Pierre Masse vient de déposer une proposition de loi interdisant à d'autres que les Sociétés philanthropiques, caisses d'épargne et monts-de-piété, de faire des avances sur pension. Des peines sévères sont prévues pour les contrevenants.

Nous connaissons déjà M. Pierre Masse pour son remarquable rapport sur les pensions militaires dans lequel — à part une restriction sur laquelle nous reviendrons — nous avons constaté un grand esprit de justice et d'équité en faveur des veuves et des orphelins. Nous le félicitons d'avoir pris l'initiative de traquer sans merci cette nuée d'écumeurs, nés et multipliés à la faveur de la guerre et prêts à profiter — et dans quelle mesure — de la misère et du désarroi de nos braves combattants et de leurs familles dans le besoin.

Mais il importe d'agir vite : le fléau s'étend rapidement et cause d'irréparables préjudices .De même, cette idée de protection contre les spéculateurs marrons, déjà inscrite dans la loi du 19 mars 1917, sur les successions de la guerre (art. 6), devra être encore généralisée dans la période qui suivra immédiatement la fin des hostilités ; il faudra prendre des mesures préventives contre le commerce des créances achetées à vil prix et recouvrées par des moyens aussi féroces que malhonnêtes... quoique légaux.

Qu'on préserve les pensionnés nécessiteux !

M. C. M.

La Reconstruction des Habitations rurales

DANS LES RÉGIONS ENVAHIES

Niera-t-on que si des femmes architectes existaient, elles n'auraient pas en leur qualité de femmes c'est-à-dire de spécialistes de choses du ménage particulièrement qualité pour prendre part au concours que l'on nous annonce.

Ce concours présidé par M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, est institué entre toutes les architectes français : les conditions en ont été fixées de telles sorte qu'elles facilitent la participation des mobilisés. Ceux-ci, en effet, ne disposent souvent que de moyens tout à fait primitifs et auraient pu se trouver dans une situation défavorable vis-à-vis de leurs confrères. Aussi, on exige le croquis à main levée sur feuille volante format écolier, etc.

Le sujet de ce concours est fort original. Il s'agit de dresser les plans d'une auberge de village, dans une des régions dévastées, située à l'angle de deux routes, et destinée surtout à servir d'asile temporaire aux voyageurs de passage. Le détail du texte dans lequel nous ne pouvons entrer ici, est digne d'attention parce qu'il montre l'intime rapport de l'art avec l'hygiène et l'économie domestique. Par exemple, l'auberge devra comprendre, attenante à la grande salle, une pièce plus petite qui pourra servir de restaurant d'hiver ; les cheminées devront être conçues de façon à brûler du bois ou du charbon et faciliter ainsi l'économie de chauffage. Il y aura aussi dans cette auberge un petit office, une cuisine, une laverie avec plonge, un garde-manger une buanderie, une pièce servant de bureau et de salle-à-manger pour l'aubergiste et sa famille, des W.-C. pour les deux sexes et aux deux étages, une salle de bain au premier, des lavabos, des vestiaires, etc., etc. Autour de l'auberge, l'artiste devra prévoir un petit jardin potager, et des pigeons, des poulets, des lapins... tout cela fleure bon la campagne, combien on a tort de croire parfois que l'art est séparé de la vie pratique et familière.

Des Femmes sont légalement Notaires à l'Etranger

La province de Nouvelle-Ecosse, au Canada, vient d'admettre les femmes comme avocates et comme notaires.

Aux Etats-Unis, la Cour suprême du New Hampshire s'est déclarée favorable à l'admission des femmes au Notariat et a émis le vœu d'une modification de la loi à cet effet. On estime que le Parlement suivra indubitablement cet avis.

Guerre à l'Alcool

LA CARTE DU SUCRE

Le Gouvernement s'est résigné, après avoir trop longtemps attendu, à interdire certaines pâtisseries ; mais on sait hélas ! qu'*une grande quantité de sucre est employée à la fabrication des liqueurs*. Si la pâtisserie est un luxe, l'alcool est un poison. En refusant le sucre aux pâtissiers, il fallait aussi le refuser aux fabricants de liqueurs. Mais la révolution gouvernementale se prend par tranches comme l'orange. Le citoyen vertueux doit se contenter de prendre le matin un café à moitié amer. Mais il peut prendre un, deux, dix petits verres de poison vert ou rouge. Si l'on veut donner le soir à un enfant ou à un convalescent, une seconde tasse de lait, il n'y aura pas de sucre : le sucre aura fini dans une bouteille d'alcool. Est-ce logique? Ce n'est pas tout. Le citoyen qui reste à la maison devra se contenter de quelques grammes de sucre. Mais il pourra en consommer à volonté au bar, au café ou au restaurant. Le citoyen *aisé* peut consommer en divers lieux, beaucoup plus de sucre que la sévérité des temps ne le permet. Mais le *pauvre diable*, père de nombreux enfants, respectera la loi.

Et dire que l'on ne veut pas remédier à cet état de choses ! Mais rassurons-nous, le mouvement antialcoolique est en marche ; le Gouvernement pourra tarder à s'y associer et même essayer de le ralentir, rien ne pourra plus l'arrêter précisément parce qu'il est dû à l'éveil de la conscience nationale, que personne n'aura le pouvoir de plonger à nouveau dans le sommeil.

LUCIANI DELPECH,
Secrétaire Général de « L'Alarme ».

Carnet domestique

Crème au Chocolat « sans œufs » : faire fondre 5 tablettes de chocolat dans un litre de lait.

Ajouter 5 grammes de lichen mondé (chez pharmacien), 6 grandes cuillères de sucre, faire cuire pendant 25 minutes et laisser refroidir.

Salade cuite. Utilisation des fanes de carottes et de radis : faire cuire pendant 25 minutes en quantités égales des fanes de carottes dont on coupera les plus dures tiges, les fanes de radis et du cresson. Egoutter, hacher et assaisonner avec du beurre ou du jus de viande. Ce composé à un léger goût de le muscade.

⁂

Nous rappelons à nos dectrices que nous tenons à leur disposition (contre 0 fr. 25 cent.) port compris la brochure de la « Ligue pour l'enseignement technique des pêches maritimes », contenant des recettes culinaires pour le meilleur usage du poisson.

Pour les Soldats

A chacun d'eux

Depuis quelques mois, nous nous sommes fait un plaisir de vous adresser notre journal au front. Nous avons voulu en agissant ainsi, vous donner la satisfaction d'avoir régulièrement **quelque chose au courrier...** et de vous apprendre à quoi s'intéressaient les femmes et quelques hommes de l'arrière. Nous avons trouvé parmi vous de nombreux amis de notre cause, certains qui ne la connaissaient pas sont devenus de fervents propagandistes de nos idées, les autres sont peut-être des indifférents... ou des timides et nous n'avons jamais su ce qu'ils pensaient. Aujourd'hui nous demandons instamment à tous de répondre à notreq uestion, avec toute la brièveté qu'ils aimeront. Voulez-vous continuer à recevoir « La Française » dans les mêmes conditions? Redonner votre adresse exacte.

L'Institut Franklin ET L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE DES JEUNES FILLES

Au moment où l'Etat ouvre aux jeunes filles les portes des grandes écoles, Centrale, Physique et Chimie, Horlogerie, où aucune par la suite ne semble plus devoir leur être fermée, notre pensée reconnaissante va aux initiatrices de ce grand mouvement. Toujours modestes, elles poursuivent dans le silence et l'étude la tâche qu'elles ont entreprise. Et s'il nous plaît de la faire connaître aujourd hui où les événements justifient leurs efforts, nos lecteurs de la première heure, qui savent quelles dévouées et fidèles amies de notre œuvre ont été Mlles Barbin, ne verront dans ces lignes qu'un juste témoignage d'estime.

Il faut bien avoir le courage de l'avouer; en matière d'enseignement, l'Etat n,a presque jamais innové, les particuliers lui ont ouvert à peu près toutes les voies, et il n'est pas sans intérêt d'en noter les exemples.

Donc, le mouvement qui a entraîné les femmes à la conquête du baccalauréat, de ce diplôme tant décrié, depuis surtout qu'elles le poursuivent est venu de l'enseignement privé.

En 1900, les directrices de l'Institut Franklin, Mlles Barbin, abandonnant les programmes de l'enseignement primaire supérieur, organisaient leurs cours de façon à ce que les jeunes filles suivissent rigoureusement, classe par classe, le plan d'études des lycées de garçons. En 1913, elles présentaient leur première élève au baccalauréat classique, et lui faisaient obtenir la mention bien. L'année suivante cinq autres diplômes étaient la récompense de leurs efforts. Encouragées par ces succès, et malgré le très petit nombre des candidates, elles poursuivaient la tâche qu'elles s'étaient imposée: donner à leurs élèves l'accès des Facultés — leur permettre ainsi d'entrer dans les carrières libérales, enseignement, droit, médecine, etc.

Des maisons primaires, inquietes pour leur clientèle, s'organisèrent ; puis, des professeurs de lycées (tels ceux de Voltaire) ouvrirent des cours secondaires à l'instar des maisons privées. Les lycées de jeunes filles essayèrent d'enrayer le mouvement, mais durent céder; des cours de latin plus nombreux y furent ajoutés ; on eut recours à des professeurs hommes, le nombre des élèves s'accrut, celui des bachelières aussi. Ne dit-on pas que deux mille jeunes filles ont affronté les épreuves l'année dernière !

Et l'Institut Franklin encore avant l'Etat, a songé depuis la guerre à orienter les jeunes filles vers les études scientifiques. Ses directrices ont prévu qu'il allait falloir des techniciens dans toutes les branches d'industrie et que, pour combler des vides si grands, il faudrait recourir aux femmes.

Dès octobre 1915,Mlle Barbin ont créé un cours spécial bien organisé pour la série sciences-langues du baccalauréat, cours qui venait s'ajouter à ceux des lettres. Elles développent aujourd'hui cet enseignement en vue de préparer les jeunes filles aux grandes écoles qui viennent d'être ouvertes aux femmes. Le cours préparatoire fondé au Lycée Jules-Ferry, que nous avons annoncé, ne suffira point à tous les besoins ; et d'ailleurs, l'Institut Franklin est situé dans un quartier tout différent. Mlles Barbin se sont assuré pour la rentrée d'octobre, le concours d'ingénieurs des Arts et Manufactures, de l'école de Physique et de Chimie, Ingénieurs qui, tout en étant versés das les professions industrielles, sont pourvus des titres universitaires, licenciés-sciences, agrégés, et ont depuis longtemps la pratique du professorat. Grâce à leur dévouée collaboration, les élèves de l'Institut Franklin, seront préparées directement à la Licence-Sciences, au concours d'entrée de l'Ecole Centrale, de l'Ecole de Physique et de Chimie. D'autres sections sont en voie d'organisation.

Les programmes d'Etudes dans lesquels on trouvera aussi les Horaires, les noms des professeurs chargés de cours, les conditions, sont à l'impression et paraîtront bientôt. Les Directrices de l'Institut Franklin donneront aux familles tous les renseignements dont celles-ci auront besoin. D'ailleurs, un cours de sciences, mathématiques, physique et chimie sera fait durant ces prochaines vacances par M. Curchod, professeur à l'Ecole des Travaux publics, pour les élèves qui veulent se préparer le plus vite possible, soit à la partie mathématiques du baccalauréat, soit à l'entrée des grandes écoles.

Le nombre des jeunes filles qui étudient les sciences doit s'accroître ; il y a besoin urgent pour le pays. Toutes ne pourront être ingénieurs, mais toutes trouveront dans l'industrie des débouchés qui leur permettront de se créer des situations indépendantes et de mettre en lumière leur propre valeur. Les bureaux d'études sont largement ouverts à celles qui auront des connaissances étendues de dessin technique industriel et de mathématiques. Nous n'avons nul doute de voir les jeunes filles y réussir.

Les qualités pédagogiques dont Mlles Barbin ont depuis longtemps fait la preuve, nous sont un sûr garant de succès pour leurs élèves. Nous invitons donc les jeunes filles qui se destinent aux grandes écoles à s'adresser à elles (1).

Que ces jeunes filles suivent simplement les cours où que, venues de province, elles se fassent inscrire comme pensionnaires, elles trouveront dans l'Institut Franklin, une maison d'Enseignement secondaire de tout premier ordre.

J. M.

(1) 37, boulevard Saint-Michel.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

Ecole de Surintendantes d'Usines

Voici le détail des conditions de l'Enseignement que donne cette école, annoncée dans notre dernier numéro.

I

Elèves. — Admission.

Toute candidate au titre de surintendante désirant bénéficier de l'enseignement de l'Ecole doit :

1° Adresser une demande écrite à la Secrétaire du Comité Directeur de l'Ecole Sociale des Surintendants d'Usines, 8, rue de Penthièvre, Paris (VIIIe).

2° Joindre à sa demande :

A. Un bulletin de naissance;

B. Un certificat de bonne santé ;

C. Deux références sérieuses ;

3° Motiver sa demande en y joignant tous renseignements sur les aptitudes, occupations ou professions antérieures, etc.

Les candidates doivent être des femmes de bonne éducation et d'une moralité irréprochable. Elles doivent sans exception être âgées de 25 à 45 ans.

Enseignement

Les candidates admises à bénéficier de l'enseignement de l'Ecole versent un droit d'inscription de 50 francs, soit 20 francs à leur réception à l'Ecole et 50 francs après leur stage d'essai. Il ne leur est demandé aucune autre redevance.

Les candidates sont tenues de se procurer les blouses d'uniforme nécessaires pour les stages.

Elles doivent subvenir à leur propre entretien pendant la durée de l'enseignement.

1° Un stage d'usine de 15 jours à un mois. Ce stage est éliminatoire. Il est destiné à juger des aptitudes des candidates et leur permet d'accepter la situation de Surintendante en toute connaissance de cause;

2° Un enseignement théorique et pratique d'une durée d'un mois environ, comprenant :

A. Des cours avec compositions écrites;

B. Un stage pratique dans un dispensaire;

3° Un stage d'usine d'une durée de un mois au minimum, comprenant l'étude sur place des organismes sociaux annexes.

Une régularité et une exactitude absolues sont exigées des élèves. Deux absences non justifiées entraînent la radiation.

Diplôme

A l'issue de l'enseignement les candidates passent un examen devant le jury désigné à cet effet.Seules sont admises à l'examen les élèves ayant suivi intégralement les cours et participé aux stages.

Ces derniers donnent lieu à une note spéciale dont les examinateurs tiennent compte.

L'examen comprend des épreuves écrites et orales choisies sur le programme des cours.

Les Candidates ayant satisfait à l'examen reçoivent le diplôme de « l'Ecole Sociale des Surintendantes »,donnant seul le droit de porter le titre et les insignes de l'Association.

Les cours sont faits actuellement à Paris, au Lyceum, 8, rue de Penthièvre. Les stages dans différentes usines après entente entre les patrons et le Comité de Direction.

Les Livres

LES DOULEURS QUI ESPERENT, par l'abbé Félix Klein, aumônier de l'ambulance américaine.

M. l'abbé Klein, a pensé étendre l'action de son sacerdoce en publiant ce livre où il apporte aux diverses douleurs présentes, celles des mères, des fiancées, des mutilés, et aux esprits que trouble le triomphe apparent du Mal, le réconfort de la foi.

LUCIE FELIX-FAURE GOYAU, par J.-Ph. Heuzey.

L'étude que Mme Heuzey consacre à Lucie-Félix Faure, était déjà prête à publier lorsque la guerre éclata. L'auteur qui a vécu dans l'atmosphère de pensée sereine et de douce bonté qu'il émanait de cette femme d'élite, destinait cette biographie à l'apaisement des âmes inquiètes. La catastrophe a détourné l'œuvre de son objet, et ce sont d'autres douleurs qui appellent la consolation. L'influence apaisante des écrits de Lucie Félix-Faure, influence qu'elle devait aussi répandre autour d'elle comme un parfum, est sentie même par les âmes qui ne partagent pas sa foi. Cette puissance lui venait, je crois, surtout de deux raisons : d'abord de sa vraie charité. Car elle ne rebutait personne ; il n'y a rien de heurtant, rien de doctrinal et d'intolérant, dans toute son œuvre. Elle devait avoir une intuition aiguë de la souffrance d'autrui, ce qui lui permettait de verser délicatement le baume sur chaque plaie avant même que celle-ci eût provoqué la douleur. Ce souci d'épargner et de calmer la peine des autres l'accompagne jusqu'à son dernier moment : un détail émouvant révélé par son biographe, le prouve ; elle agonisait depuis plusieurs heures déjà, et soudain s'interrompit de souffrir pour

s'excuser, auprès de ceux qui l'assistaient, de ne pas mourir assez vite : « Je vous fais perdre votre temps à tous, leur dit-elle dans un sourire. »

L'autre raison de cette influence me paraît être dans son extraordinaire érudition, qui jamais ne s'étalait pédantesquement, mais qui était sensible dans la moindre de ses phrases ; de ses phrases si simples et pourtant si riches de pensée et de savoir, qui souvent ne semblent pas finir, mais se suspendre, prolongées dans le rêve et ouvertes sur l'illimité. Or, les âmes sont presque toujours attirées par la supériorité ; et la supériorité qui n'est que morale, quoique d'atteindre celles qui ne sont sensibles qu'à la beauté intellectuelle. A celles-là, Lucie-Félix Faure communiquait de loin, sans doute à son insu, un peu de sa sérénité.

Un chapitre de Mme Heuzey est consacré à la conception par Lucie-F.-F. Goyau, du rôle de la femme. Elle fut nettement féministe, et je ne crois pas à la nécessité des restrictions que croit devoir faire Mme Heuzey sur ce point. Si elle préférait « la femme au foyer », elle n'eût jamais opposé cette préférence, comme un principe rigide, en obstacle à aucune revendication de justice, et elle n'eût pas voulu en entraver le libre développement de celles qui éprouvent le besoin d'être reconnues des « personnes humaines ».

Elle demandait que l'intelligence féminine fût aussi cultivée que celle des hommes ; elle préconisait la solidarité professionnelle et même le groupement des travailleuses en syndicats ; elle écrivait dans beaucoup de journaux féministes, et publia une de ses conférences sur la Femme au moyen-âge dans *La Française* ; enfin, elle se déclara partisan du suffrage des femmes à une époque où des sociétés féministes hésitaient encore à le mettre dans leur programme. Elle eût armé de ses jours l'élan des femmes désireuses de servir et eût applaudi sans réserve à leur participation croissante à la vie nationale.

ALICE BERTHET.

Chronique des Œuvres et Institutions

Association pour l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie

L'Association pour l'Enrôlement volontaire des Françaises au Service de la Patrie fait appel aux femmes qui désirent apporter leur concours désintéressé à la Défense nationale et qui, disposant soit de leurs matinées, soit de leurs après-midi, pourraient jouer utilement un rôle auprès des ouvrières des usines. Le salaire qui leur reviendrait pour ces services rendus serait versé au profit des ouvrières.

Pour tous renseignements s'adresser, 45, rue d'Ulm.

Journal des Etudiants féministes

Le *Journal des Etudiants* que fonda au Quartier Latin, l'an dernier, notre confrère Jean Finelle, à son retour du front, après avoir peu à peu étendu son activité — il est, depuis peu international — devient aujourd'hui le « Journal des Etudiants et des Etudiantes », et nos jeunes intellectuelles sont appelées à y exprimer leurs pensées, et leurs aspirations.

La prime à nos Abonnés est épuisée

Nous prévenons nos abonnés que nous nous trouvons obligés de suspendre l'attribution du volume de Jean Finot, *Préjugé et Problème des sexes*, que nous offrions en prime à ceux d'entre eux qui nous procuraient un abonné nouveau. Le livre est actuellement épuisé et une nouvelle édition n'en pourra être faite avant la fin de la guerre. Nous espérons pouvoir annoncer bientôt une autre prime.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes Françaises

Section d'Assistance et de Prévoyance sociales

La Section d'Assistance et de Prévoyance sociale a tenu sa réunion mensuelle, le 2 juin, 4, rue Pigalle. Il a été convenu à l'unanimité que le dernier samedi du mois serait maintenu comme date fixe des séances de la Section.

L'auditoire apprécia vivement la causerie que fit Mme Pichon-Laudry sur l'*Office de renseignements sur les familles dispersées*, qu'elle dirige avec tant de sûreté et de compétence. La prospérité de cette organisation, née d'une initiative privée avec l'appui du Conseil national des femmes françaises, est un bel exemple de la force que peut prendre une œuvre lorsqu'un soutien officiel éclairé lui apporte les éléments nécessaires à son développement.

L'Office fut créé en décembre 1914 pour enregistrer les demandes des réfugiés que les circonstances avaient brutalement séparés de leurs familles, et dont ils désiraient des nouvelles, et pour tâcher de leur donner satisfaction. Les premiers résultats furent modestes ; il n'y eut d'abord que 3, 4 et 5 % de recherches heureuses. Aujourd'hui, cette proportion s'est décuplée et même au-delà, dans certains cas puisque sur 10000 visiteurs reçus, il y en a 7,297 qui ont pu recueillir des informations à l'office. Ce succès n'a pu être obtenu que grâce aux puissants moyens d'action mis à la disposition de l'œuvre par le Ministère de l'Intérieur : concours des préfets, collaboration de l'ambassade d'Espagne, etc.

Le fichier a été établi avec une clarté et une netteté admirables par un archiviste distingué. Pour les grandes villes occupées, par exemple, son système permet aux malheureux isolés d'effectuer eux-mêmes leurs recherches, et de retrouver les indications concernant les leurs, ou, à leur défaut concernant des personnes susceptibles de les renseigner.

Au 5 mai, 1,578,539 fiches étaient établies ; ce nombre augmentera au fur et à mesure que les rapatriés et les récupérés des territoires reconquis vont revenir en France. Un tel chiffre donne l'idée du labeur qui s'est accompli et du dévouement anonyme des nombreuses collaboratrices, la plupart bénévoles.

Depuis que la correspondance avec les régions envahies a été autorisée, c'est l'Office qui en assume la charge. D'autre part, c'est lui encore qui s'occupe des enfants rapatriés, et certains jours, les bureaux de la rue de Hanôvre furent transformés en pouponnière jusqu'à ce que les pauvres petits fraîchement débarqués, fussent réclamés par les leurs ou placés convenablement.

En résumé, l'*Office de renseignements pour familles dispersées*, rend les plus grands services. Il est, pour ainsi dire, devenu un organe de l'administration, laquelle, grâce à lui, s'est montrée pitoyable et secourable aux terribles maux engendrés par la guerre.

La guerre a provoqué d'autres calamités encore que la dispersion des familles, le pillage et le vol. Elle a fait naître des petits « indésirés » dont les mères furent victimes de la violence de l'ennemi.

Les termes d'un problème si angoissant furent posés dans la section par Mme le docteur Edwards Pilliet, vice-présidente, et la solution en fut longuement discutée. Au cours de la dernière réunion, Me Pierre Lœuvel fit une causerie documentée à propos de ces cas lamentables. Le jeune et éminent avocat a obtenu l'acquittement de Joséphine Barthélemy, inculpée d'infanticide après avoir mis au monde un enfant dont le père, soldat allemand, était un soudard brutal qui lui imposa une maternité non consentie. Il estime que la Société ne doit pas rejeter ces enfants, précieux matériel humain, et qu'une éducation bien entendue en fera de bons Français. Par l'exemple du tsar de Bulgarie et de la reine Elisabeth de Belgique, il tend à démontrer que l'influence du milieu peut contrebalancer celle de la race.

La campagne est également commencée pour faire entrer les femmes à la manufacture des Gobelins, à l'école des Arts et Métiers et à l'Institut d'optique.

La « Revue des Travaux parlementaires », par Mme Chevalier-Marescq, se résume dans le vœu qu'elle fait adopter par l'*Union fraternelle des femmes* tendant à obtenir du Parlement, que la femme mariée conserve sa capacité juridique lorsque le mari est absent, interdit ou mineur.

Mme Jane Misme, directrice de « La Française », parle de « L'action des femmes pendant la guerre ». Le sujet, dit elle, pourrait paraître épuisé. Cependant, d'utiles réflexions restent à faire sur les motifs qui inspirent actuellement, pour l'action féminine, une admiration imprévue ; sur les raisons qui ont permis cette action ; sur certains de ses caractères et enfin, sur la façon dont elle doit se perpétuer et se compléter.

La conférencière développe ensuite ces divers points.

La séance s'achève par un hommage à « La littérature féminine pendant la guerre ». M. Carlos Larronde, avec une rare sûreté de critique et une heureuse concision, analyse l'œuvre de quelques femmes de haut talent qui, toutes sont des gloires du féminisme Des fragments bien choisis et remarquablement lus de leurs derniers ouvrages, retracent à l'auditoire l'épopée que nous vivons depuis trois ans.

Ce sont : le départ pittoresque et émouvant des mobilisés dans le noble et beau livre d'Harlov « Liberté chérie », dont le style, selon Rosny aîné, est « ruisselant de vie » ; des impressions d'infirmière en vers de Lucie Delarue-Mardrus ; une description éclatante de la bataille de la Marne par Judith Cladel, dans son ouvrage digne d'un grand historien « Le Général Galliéni » ; l'hymne « A Verdun », de la comtesse de Noailles, qui emporte aux sommes de l'héroïsme ; une spirituelle réfutation des erreurs d'un pacifisme inopportun, par Mary-Leopold Lacour ; un poème grandiose de Mme Jean Balde « Les Victoires », extrait de son recueil « Les Mausolées ; des pages délicates et profondes des « Saisons de la Mort », d'Aurel.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Salle de la Vie Féminine, 40, avenue des Champs-Elysées, dimanche 10 juin 1917, à 2 h. 1/2.

Le Suffrage municipal féminin, conférence par M. Jean Gruppi, député, ancien maire.

La réunion sera présidée par M. Viviani, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

On peut demander des invitations à la « Vie Féminine », 40, avenue des Champs-Elysées. Les membres du Groupe de Paris de l'U. F. S. F. qui n'auraient pas reçu d'invitation pour cette conférence en trouveront à l'entrée de la salle.

Union Fraternelle des Femmes

Le jeudi, 24 mai dernier, la réunion mensuelle de l'*Union fraternelle des femmes* a eu lieu au Musée social sous la présidence de Mme Léon Philippe, vice-présidente, remplaçant Mme Hammer, éloignée de Paris.

La présidente communique une charmante lettre de Mme Hammer, exprimant sa satisfaction des récents succès de l'*Union fraternelle des femmes* qui a obtenu pour les jeunes filles, l'entrée de l'école de Physique et Chimie.

Mme F.Raspail, secrétaire générale, annonce qu'elle a écrit à M. Viollette, ministre du Ravitaillement, et qu'elle compte le voir prochainement pour lui demander d'accepter la collaboration d'un certain nombre de femmes compétentes dans les commissions de ravitaillement.

Elle communique des lettres de MM. Léon Bérard et Lefas, député, qui sont d'accord pour faire adopter sans modification, la loi sur les pupilles de la nation.

Mlle Bureau, professeur de sciences naturelles, parle à nouveau de la campagne qu'elle poursuit au nom de l'*Union fraternelle des femmes*, en vue de l'admission des jeunes filles dans les grandes écoles.

Elle annonce que le lycée Victor Duruy ouvre une section spéciale pour la préparation des candidates à l'école de Physique et Chimie.

Elle raconte ses démarches pour obtenir que les jeunes filles soient admises à l'école normale supérieure et autorisées à se présenter au concours de l'agrégation masculine.

Elle annonce que le lycée Victor Duruy ouvre une section spéciale pour la préparation des candidates à l'école de Physique et Chimie.

Elle raconte ses démarches pour obtenir que les jeunes filles soient admises à l'école normale supérieure et autorisées à se présenter au concours de l'agrégation masculine.

La campagne est également commencée pour faire entrer les femmes à la manufacture des Gobelins, à l'école des Arts et Métiers et à l'Institut d'optique.

La « Revue des Travaux parlementaires », par Mme Chevalier-Marescq, se résume dans le vœu qu'elle fait adopter par l'*Union fraternelle des femmes* tendant à obtenir du Parlement, que la femme mariée conserve sa capacité juridique lorsque le mari est absent, interdit ou mineur.

Mme Jane Misme, directrice de « La Française », parle de « L'action des femmes pendant la guerre ». Le sujet, dit elle, pourrait paraître épuisé. Cependant, d'utiles réflexions restent à faire sur les motifs qui inspirent actuellement, pour l'action féminine, une admiration imprévue ; sur les raisons qui ont permis cette action ; sur certains de ses caractères et enfin, sur la façon dont elle doit se perpétuer et se compléter.

La conférencière développe ensuite ces divers points.

La séance s'achève par un hommage à « La littérature féminine pendant la guerre ». M. Carlos Larronde, avec une rare sûreté de critique et une heureuse concision, analyse l'œuvre de quelques femmes de haut talent qui, toutes sont des gloires du féminisme Des fragments bien choisis et remarquablement lus de leurs derniers ouvrages, retracent à l'auditoire l'épopée que nous vivons depuis trois ans.

Ce sont : le départ pittoresque et émouvant des mobilisés dans le noble et beau livre d'Harlov « Liberté chérie », dont le style, selon Rosny aîné, est « ruisselant de vie » ; des impressions d'infirmière en vers de Lucie Delarue-Mardrus ; une description éclatante de la bataille de la Marne par Judith Cladel, dans son ouvrage digne d'un grand historien « Le Général Galliéni » ; l'hymne « A Verdun », de la comtesse de Noailles, qui emporte aux sommes de l'héroïsme ; une spirituelle réfutation des erreurs d'un pacifisme inopportun, par Mary-Leopold Lacour ; un poème grandiose de Mme Jean Balde « Les Victoires », extrait de son recueil « Les Mausolées ; des pages délicates et profondes des « Saisons de la Mort », d'Aurel.

Société pour l'amélioration du sort de la femme et la reconnaissance de ses droits

Voici le programme de la réunion « Pour leurs mères » ,annoncée dans notre dernier numéro. Elle aura lieu le jeudi 14 juin, à 20 heures précises, salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, sous la présidence de Mme Lydie Martial.

Orateurs inscrits : M. Louis Martin, sénateur ; M. Louis Marin, député ; Mme Lydie Martial, présidente Société A. S. F. ; Mme Pichon-Landry, Présidente *Section Lég. du Conseil N. F. F.* ; Mlle Bélilon, Sec. générale Société *Suffrage des Femmes* ; Mme Marya Chéliga, Présidente *Croix Violette* ; M. Lucien Le Foyer, ancien député, Vice-Président Société A.S.F. ; Mme Grinberg, Avocate, Déléguée de l'U. F. pour le *Suffrage des Femmes* ; Mme François Raspail, Sec. gén. *U. Fraternelle des Femmes*; Mme Irma Perrot, Sec. générale *Action des Femmes*.

Groupe d'Etudes et de Propagande féministes

Réunion le dimanche 10 juin 1917, à trois heures, au Lycéum, 8, rue de 1917, à trois heures, au Lycéum, 8, rue de Penthièvre, sous la présidence d'honneur de M. Pierre-Etienne Flandin, député, et la présidence de Mme Jane Misme. Programme : *L'Evolution de la femme en Chine*, par Mlle Tcheng ; *Les Nouvelles Carrières Féminines*, par Mlle Hélène Bureau. Une partie artistique suivra.

COURRIER DES LECTEURS

Mme A.-G F. (Paris). — Vifs remerciements. Vos idées sont excellentes et je serais heureuse d'en causer avec vous si vous vouliez bien venir me voir le vendredi de 3 à 5 h.

Mlle C. L. (Le Havre). — Vifs remerciements. Voudriez-vous nous adresser une liste de personnes que « La Française » pourrait intéresser et à qui nous enverrions des numéros spécimen.

Mme C (Nice).— Le Livre vous sera envoyé dans quelques jours seulement quand l'auteur qui est en voyage sera de retour pour le dédicacer. Nous vous remercions vivement.

Mme F. de T. Nice). — Tous nos remerciements et toutes nos félicitations. Nous découvrons en ce moment avec une joie profonde des trésors d'intelligence et de sentiment parmi les femmes qui viennent à nous de tous les points de France. Un compte-rendu sera fait des **Histoires et Contes.**

Mme L de F. (Nice). — Merci de votre accueil à notre amie qui en est enthousiasmée. Les documents vous seront retournés ces jours-ci. Excusez le retard que je vous expliquerai.

LIVRES NOUVEAUX

La Vie chère. — Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, 0 fr. 50 ; **Les Juifs de Roumanie.** — Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, 0 fr. 50 ; **La France Champion du Droit,** par Paul Haycinthe-Loison. — Librairie Georg et Cie, 1 fr. 20 ; **Trois Etapes,** par Renée Mi'an librairie Plow Nourrit, 3 fr. 50 ; Christiane de Tracy, imprimerie Cyrnos, Ajaccio (Corse), 3 fr. 50 ; **Les Idéaux de l'Orient, le Réveil du Japon,** par Okakur (Kakuso), traduction de Jenny Serruys, librairie Payot et Cie, 4 francs.

PETITES ANNONCES

On s'abonne pour la durée de la guerre au Journal de Tranchées « **La Saucisse** », et l'on a droit au 15 numéros déjà parus. Prix: 5 fr.
Ecrire à M. Oswald, 205e d'infanterie, 5e C. H., Sect 217.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigés par Mme Genlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-V

La gérante : Jane MISME.

Imprimerie des Arts, 11, Rue Molière

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Malburins (près la rue Tronchet), — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariant. — Fondée en 1882, 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 203-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-82

Ex MODELLISTE de grandes maisons de TAILLEUR POUR DAMES. Fait ses COSTUMES A FAÇON depuis 50 francs. Sur commande à des prix défiant toute concurrence.
De Vyver, 72, rue de Cléry 2e Paris.
1020

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande du premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

ECOLE ROY

7 Rue Lagrange PARIS (Ve) 7

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

AUX FEMMES DES PAYS NEUTRES

Appel des Femmes de la Belgique occupée contre les Déportations et le Travail forcé des Civils belges

L'appel, ci-après reproduit, des femmes de Belgique aux femmes des pays neutres, contre les déportations de civils, a été écrit en décembre 1916, mais par suite de la surveillance sévère établie par les Allemands à la frontière, le pli contenant l'original n'en a pu parvenir que très tardivement en mains de la destinataire, Mme Juliette Carton de Wiart.

M. Carton de Wiart atteste personnellement l'authenticité du document et, connaissant les signataires, affirme qu'il exprime le vœu unanime des organisations féminines belges.

LETTRE OUVERTE

O, vous qui n'avez point connu l'étreignante angoisse de votre patrie menacée, meurtrie ou profanée ; vous qui n'avez point senti les craintes lancinantes pour des êtres chers exposés chaque jour aux balles ennemies, vous qui n'avez point souffert les horreurs de l'invasion, écoutez le cri de détresse, des femmes de la Belgique violentée.

Nous qui avons écrit ces lignes ou y avons adhéré, nous croyons pouvoir parler au nom des femmes belges, chrétiennes ou non croyantes, mères de famille et célibataires, travailleuses des campagnes et travailleuses des villes, femmes d'œuvre, artistes et femmes de lettres, bourgeoises modestes et ménagères pauvres, toutes communient avec nous dans une même douleur et dans une même révolte devant l'odieuse déportation des travailleurs belges, réduits aux travaux forcés en Allmagne contre leur propre patrie.

Nous savons que dans le monde entier des sympathies se préoccupent de nos souffrances, cependant, après un cri d'indignation qui a dû retentir par toute la terre, les nations neutres ne vont-elles pas s'accoutumer au spectacle de cette iniquité nouvelle venant après tant d'autres, ne vont-elles pas se décourager des protestations, jusqu'à présent sans effet, et trouver importune à la longue les plaintes des opprimés ?

O vous qui détenez en vos mains des trésors de bonté compatissante, ne détournez pas votre pitié.

Ne permettez pas qu'il s'établisse une prescription du fait accompli : n'admettez pas que le geste des bourreaux paraisse moins inique pour être devenu habituel.

Notre Belgique est une prison où ne pénètrent guère les bruits du dehors et d'où les plaintes s'échappent difficilement vers les pays libres : nous ignorons si vous avez pu lire les protestations vibrantes adressés à nos tyrans par nos évêques, notre magistrature, nos sénateurs et nos députés, nos conseils provinciaux, nos administrations communales, nos syndicats ouvrirs, nos industriels et par tant d'autres groupes constiués ou personnalié d'initiative.

Nous ignorons si l'attentat que nous subissons vous est connu dans toute son infamie réelle ou dénaturée par nos ennemis, car parmi toutes ces amertumes qui nous abreuvent depuis huit mois, ce n'est pas l'une des moindres de voir les mensonges éhontés qui dans la presse d'inspiration allemande travestissent tous les faits qui nous concernent.

Nos agresseurs nous calomnient pour nous salir; et du fond de notre geôle où l'on nous condamne au mutisme, nous nous demandons avec mélancolie si de tant de mensonges accumulés il ne restera pas quelque chose qui puisse ternir notre honneur ?

En ce moment, ils tentent de faire croire aux nations que nos sans-travail sont une charge pour eux, un danger et une honte pour nous.

Non ! les chômeurs ne sont pas une charge pour les finances allemandes puisqu'ils sont nourris et soutenus par nos ressources nationales et par les largesses de l'étranger.

Non ! ils ne sont pas un danger puisque nulle part l'ordre public n'a été troublé.

Non ! ils ne sont pas une honte pour nous, mais bien une flétrissure pour l'Allemagne.

Car c'est l'Allemagne qui a créé nos chômeurs.

C'est elle qui par son agression brutale, en août, a tari notre commerce extérieur et ruiné notre florissante industrie.

C'est elle qui a saccagé ou incendié des usines sans nombre.

C'est elle qui tous les jours encore crée de nouveaux chômeurs en poursuivant la fermeture des usines où leur pillage par la réquisition à prix dérisoire des métaux, des machines, des chevaux, des outils et des matières premières

Nos maîtres ont découvert que les ouvriers belges ont horreur du travail ; ceux-ci pourtant ne refusent aucune occupation honorable, les bourses de travail et le œuvres de guerre ne suffisent pas à satisfaire tous ceux qui, pour un salaire infime, aspireront au bonheur de travailler.

Il est vrai que nos ouvriers du chemin de fer et des arsenaux ont enduré les privations, la prison, les persécutions les plus odieuses plutôt que de servir l'ennemi ; honte à ceux qui osent le leur reprocher

Les Allemands feignent la compassion pour notre indigence : que ne nous laissent-ils répartir à notre gré, nos pauvres ressources au lieu de drainer les productions de notre sol vers l'Allemagne et de nous accabler d'amendes et de contributions de guerre ; que l'on songe à la charge écrasante que représente pour notre petit pays en deux ans un million d'impôts et 4 milliards de réquisitions de toute nature.

Ils prétendent nous débarrasser de nos sans-travail pour nore plus grand bien : pourquoi prennent-ils alors plus d'ouvriers en activité que d'autres ? Pourquoi choisissent-ils les artisans les plus habiles et ceux dont ils ont le plus besoin ? Pourquoi enlèvent-ils en masse les cultivateurs et les fermiers ? Pourquoi enfin exercent-ils une pression tantôt si perfide, tantôt si violente pour obtenir de leurs victimes des engagements dits « volontaires ».

Il faut avoir assisté à ces nouveaux marchés d'esclaves pour comprendre tout le cynisme de cette formule !

« Si vous signez, vous aurez un gros salaire, vous serez bien traités, vous obtiendrez des congés, votre famille recevra une indemnité. Si vous ne signez pas, vous serez privés de nourriture et condamnés aux travaux forcés »

C'est là ce que l'Allemagne appelle des engagements volontaires

La plupart de ces humbles ont l'héroïsme de repousser la tentation. Alors, suivant l'expression de l'homme dont la fourberie veut justifier ce crime aux regards du monde civilisé, il faut faire malgré eux le bonheur de ceux qui hésitent et qui tergiversent (extrait d'une interview accordée par von Bissing, gouverneur général en Belgique, au correspondant berlinois du « New-York Times » et commentée dans la « Norddeutsche Allgemeine Zeitun » du 13 novembre 1916).

On les chasse vers la gare en ramenant à coup de fouet ceux qui sortent des rangs, on les entasse dans des fourgons à bestiaux, on les y tient enfermés des heures et parfois deux jours entiers sans nourriture, sans air, dans des conditions d'hygiène lamentable, avant de les expédier au pays de l'esclavage moderne

C'est là ce que le Gouverneur général en Belgique estime : « Une évacuation effectuée de la manière la plus humaine possible ».

Le soir aux abords des voies ferrées l'on entend s'échapper des fourgons, les imprécations de haine, les gémissements de ceux qui ont froid et qui ont faim : ou encore quand les âmes se reprennent, l'hymne à la patrie aimée pour laquelle on souffre, le chant vibrant, presque sauvage de la Brabançonne, lancé en défi à ceux qui réduisent le corps en servitude, mais n'ont point dompté les volontés.

Pourquoi les Belges se laissent-ils conduire au sacrifice comme un troupeau ? se demandent peut-être ceux qui savent que sur le champ de bataille les Belges se sont montrés en lions.

Oh si nous pouvions résister ! combien de poitrines se sont gonflées, frémissantes à cette seule pensée !

Mais que faire ? toute résistance en masse est impossible puisque toutes les armes ont été saisies ; que peut le poing contre la baïonnette ?

Plus d'un pourtant aurait voulu résister malgré tout, faisant le sacrifice de la vie ; ce qui les arrête c'est le devoir de ne pas sacrifier en même temps qu'eux leur ville ou leur région, car dès le début l'envahisseur dominant par la terreur et l'injustice, la menace de répressions collectives, toute tentative individuelle de sabotage ou d'insubordination ; et en des cas nombreux il n'a pas hésité à exécuter ses menaces.

Les Belges restent toujours indomptables ; ceux qui parviennent à réunir les ressources nécessaires et à mettre en échec la vigilance ennemie, franchissent la frontière et qui dira combien d'autres qui avaient tenté le même effort sont tombés sous les balles ou languissent dans des prisons d'Allemagne ?

Non certes, le feu de notre résistance n'est pas encore éteint ; il continue de couver, malgré le sang et la cendre et la boue sous lesquels l'oppresseur a voulu l'étouffer : mais il ne peut encore, hélas ! devenir un brasier vengeur.

E c'est ainsi que jour après jour, le voile de désolation s'étend et assombrit de plus vastes régions, il couvrira bientôt tout le territoire occupé.

Foyers meurtris, où l'on a arraché le père, la mère et les fils, ceux-ci presque enfants, ceux-là ayant parfois dépassé la soixantaine ; foyers dont la porte s'ouvre au paupérisme, à la révolte impuissante, à une haine indicible.

Car ce ne sont pas seulement les déchirements de la séparation et le spectacle de la misère qui rendent muets de désespoir farouches ces femmes, ces enfants esseulés : c'est l'humiliation de savoir les leurs contraints de servir l'ennemi contre leurs frères qui combattent : c'est opprobe de les savoir réduits à cette existence abjecte, que l'on a nommée la trahison forcée.

Vainement l'Allemand affirme-t-il que nos déportés ne sont astreints à aucun service militaire ; son hypocrisie ne trompera personne ; si nos Belges remplacent dans les usines d'Allemagne des hommes qui rejoignent le front allemand, le résultat n'est-il pas pareil ? D'ailleurs si nos hommes n'étaient pas utiles et nécessaires à l'ennemi, promettrait-il un appui pécuniaire aux familles de ceux qui signeraient un engagement volontaire de travailler pour lui ?

Et c'est de cette déportation contraire à toutes les lois divines et humaines, que l'on a pu dire « qu'elle n'est un dur sacrifice ni pour la population ni pour le pays » interview citée de von Bissing).

A toutes les protestations qui ont été faites, pourquoi voulons-nous ajouter la nôtre et l'adresser à vous ? — Parce que les femmes sont les gardiennes de la civilisation à laquelle le crime est un défi.

Celles qui, par mission, sont les éducatrices de l'humanité et qui sentent entre leurs mains l'avenir des générations, sont peut-être plus attentives aux conséquences morales de cette déportation indigne et s'inquiètent davantage de ses répercussions lointaines sur l'avenir de notre nation.

Nous pensons aux conflits torturants qui s'élèvront chaque jour, dans l'âme des condamnés, entre le désir de saboter leur infâme besogne et la crainte des pires vengeances dans ce milieu où tout leur est hostile, où leur vie a moins de valeur aux yeux de leurs tyrans que n'en avait celle des esclaves aux yeux de leurs maîtres, lesquels, au moins, voyaient en eux une propriété à conserver au lieu d'un ennemi à détruire, et nous redoutons pour la Belgique de demain et pour l'avenir de la race les conséquences de l'épuisement physique et de l'affaiblissement moral qui guetteront ces centaines de mille hommes, arrachés de leurs foyers.

Femmes des pays du Nord dont la raison sereine pèse les iniquités et qui possédez, dit-on, dans vos patries une si grande influence — femmes du Midi aux généreuses ardeurs d'indignation et de pitié — femmes des pays lointains pour qui la Belgique était inconnue avant la guerre, mais qui, pour l'avoir admirée et plainte, en êtes venues à l'aimer — vous toutes, qui que vous soyez et quelque soit votre rang écoutez notre cri de détresse et accordez-nous l'obole de votre sympathie agissante.

A celles qui appartiennent aux classes laborieuses, nous en appelons au nom de la solidarité ouvrière : La conscience mondiale s'est émue autrefois à juste titre, des razzias opérées contre les nègres africains ; pourraient-elles ne pas s'émouvoir des razzias qui réduisent aujourd'hui à l'esclavage les ouvriers et artisans de la fière Belgique ?

Nous en appelons à vous toutes, nos sœurs au nom de la solidarité féminine qui doit faire vibrer dans vos cœurs l'écho de nos souffrances.

Nous en appelons à vous, enfin, au nom de la solidarité des peuples. Cette guerre (si terrible que soit le spectacle qu'elle impose à l'univers) cette guerre ne sera probablement point la dernière. Un jour votre nation, peut-être, sera-t-elle aux prises avec un adversaire plus puissant... s'il use envers vous de procédés inhumains, de quel droit invoqueriez-vous alors le secours d'autrui si vous restiez aujourd'hui insensibles à nos maux ?

Vous n'avez point la force matérielle, vous n'avez point l'autorité des gouvernements, mais vous possédez l'influence profonde qui forme et reflète les sentiments des peuples.

A vos foyres, vous pouvez maintenir ou raviver dans les âmes le sens de la justice.

Celles parmi vous qui ont reçu le don de parler ou d'écrire peuvent éclairer les foules, propager notre appel dans la presse impartiale des deux mondes, **opposer inlassablement la vérité aux mensonges de nos oppresseurs.**

Toutes vous pouvez vous joindre en un pétitionnement d'une signification grandiose qui fasse peser sur l'Allemagne le poids de la réprobation universelle Que les millions d'Allemands qui gagnent leur vie dans les pays neutres sentent enfin le danger, le mépris qu'il s'est attiré par ses violations continuelles des lois de la civilisation et peut-être le souci de se intérêts décidera-t-il l'Allemagne à reculer devant la continuation de ses forfaits.

Du fond de notre abîme de douleur nous vous supplions de nous secourir, ô femmes des pays inviolés, ne demeurez point sourdes aux pressantes prières de vos malheureuses sœurs de Belgique !...

15 Décembre 1916.

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Houtville
TÉL. : NORD 71-11

L'Esprit de Class

Les récentes grèves nous ont l'occasion de remarques diverses graves, sur lesquelles notre devoir et de nous arrêter. Je ne soumets la première à nos lectrices sans que tristesse; et je sais que je m'e ce ainsi sur un terrain brûlant risque de déplaire.

Déplaire est mon plaisir, j'aime qu'on me hai

Proclame le Cyrano d'Edmond land avec qui je me sens sur ce très peu de ressemblance. Mais p temps d'héroïsme, il est sans mér ne s'exposer qu'à des colères. Et tout ne puis-je espérer que celles je vais dénoncer l'erreur vou avoir, elles, l'héroïsme de sup ma franchise.

Nous avons ici assez souvent d le principe de la lutte des classes s'inspirent les socialistes pour av droit de relever des faits qui le flent déplorablement, car ils trahi de l'autre côté, l'esprit de classe, quant les révoltes et les haines pulaires. Tous les bourgeois, cert l'ont point; et parmi les femmes tout, déléguées de tout temps, p milieux privilégiés au soulagem la misère, la pitié des souff qu'elles ont vues de près, leur fait découvrir l'injustice. Tou élite de bourgeoises se rend a d'hui solidaire du prolétariat ; c essante action des féministes m tes, la plupart bourgeoises, pour livement du travail féminin depuis un demi-siècle, la éclatante.

Mais trop de femmes encore fois des meilleures ne compre point la situation des travailleus

Je me rappelle avoir naguère du une provinciale, femme d'emp dire à propos de sa bonne : « El sont pas de la même espèce que Je crois que bien peu de bour aujourd'hui, oseraient avouer, ni s'avouer à elles-mêmes qu'elles ent ainsi. Cependant l'atmosph la France reste si imprégnée d jugé aristocratique que tous l'y rant, et que, quiconque s'élève u au-dessus des derniers rangs de l vreté et de la grusticité, se com comme supérieur par nature à qu'ils retiennent; l'esprit de class aussitôt chez le parvenu d'hier, s parvenu soit-il; et on le reconn seulement de bourgeois à ouvrier entre ouvriers de différentes sions : parmi les déshérités m s'en trouve pour croire que les déshérités qu'eux ont tort de se dre, car ils ne méritent pas mi sont pas besoin de davantage. quarante-sept ans de république taire, l'éducation du sentiment de lité reste à faire presque toute dans notre démocratie.

Aussi ne devrions-nous pas étonner, si nous avons entendu p ces presque premières grèves d mes, des femmes blâmer cell osaient enfin se révolter contre odieuse exploitation du travail fé Plusieurs fois, dans la rue, au p de jeunes cortèges portant pe ment dignes, des femmes ont m ré : « C'est honteux! » Et je s féministes qui n'ont pas craint, dant cela, de quereller les prole de leur faire honte à elles-même tel jugement.

N'est-il pas lamentable que de mes puissent trouver que d'aut assez avec 3 francs par jour, qu'elles-mêmes dépensent trois o ire fois et même dix ou vingt fo sans trouver qu'elles ont trop; q vent dispensées de tout trava dresses de tout leur temps, elles tent, à celles que le métier pr matin au soir le don d'un jour chaque semaine pour le soin personne, de leur famille, de le nage et pour leur repos.

« En tout cas, ce n'était point ment ! » Cette phrase là, nous entendue encore. Et nous comp fort bien, qu'en effet tandis que de la vie a doublé, ce n'était pas ment de vouloir un salaire q mit de se nourrir; il aurait fa tainement attendre d'être m faim.

Ce qui est honteux, celles q ont pas assez réfléchi doivent prendre c'est que dans tout le du travail, les hommes maîtres domaine comme de toute l'or tion sociale, maintiennent en jourd'hui le principe de la plus des inégalités celle qui enric part des travailleurs et affame qui donne cent mille francs d'a ren à un chef et mille franc employée et qui établit des dif plus criantes encore entre l'in et l'ouvrier et surtout l'ouvrière.

Les savants reconnaissent ment comme une des bases du économique que « le talent seu valoir; que le travail n'en a p bien que quiconque ne peut malechance, qu'un honnête appliqué à des besognes ladispensables n'est p vivre. Et de cette abo sont nés, naissent la plupart des bébés, de qui est créé et entretenu le paupérisme et